VERAMAC

Bourse du Travail de la Ville de Lyon
M. Patrick MILLET
Services des Salles Municipales & Locaux Syndicaux
69205 LYON cedex 01

Affaire n° **ML-SLSL-001**
Rapport n° **130806** - 6 pages

Vérification des appareils de levage

Contrôle effectué en application de l'arrêté du 01 mars 2004 (travail)
Vérification périodique

Equipement concerné
Elévateur de personnel automoteur



Établissement concerné
Direction Logistique Garage Festivité Ville de Lyon
44 Boulevard Jean XXIII
69008 LYON

Lieu d'intervention
Bourse du travail
205 place Guichard
69003 LYON

Identification de l'équipement
N° Client : 0292W
Marque : Genie Modèle : IWP-25S
CMU en daN : 159
Année de fabrication : 2008
N° Constructeur : IWP08-8037
Marquage : CE

Contenu de la vérification :
Examen d'état de conservation des parties accessibles ou rendues accessibles à la demande du vérificateur

Périodicité contractuelle : 6 mois
Périodicité réglementaire : 6 mois

Date d'intervention : 24/07/2026
Date d'envoi du rapport : 24/07/2026

Conclusions de la vérification :
Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission ont fait apparaître des anomalies ou défectuosités auxquelles il y a lieu de remédier.

Nous avons été accompagné lors de la vérification par
M. TEYEB (technicien)
Le compte rendu de fin de visite a été effectué à
M. TEYEB (technicien)
Un rapport provisoire a été remis à
M. TEYEB (technicien)

Vérificateur :
Jean-François PEDRINIS

VERAMAC - SARL au capital de 7500 € - 790 163 687 RCS Vienne - N° TVA FR29790163687
401 Rue Le Chatelier - Box 69 - 38090 VAULX MILIEU - Tel 04 28 350 730 - e-mail : contact@veramac.fr

Conditions de la vérification

A l'attention du chef d'établissement

Ce rapport de contrôle a été rédigé avec le plus grand soin. Les informations présentes dans ce rapports sont portées à la connaissance du chef d'établissement, dont la responsabilité est engagées. Le contrôle a été effectué suivant les exigences réglementaires ou contractuelles. La liste des points de vérification figure au chapitre "Eléments constitutifs soumis à la vérification" du présent rapport. La vérification n'a pas porté sur l'état de conformité de l'équipement de travail.

Si applicable à l'appareil dans le cadre de la mission :

La vérification des caractéristiques mécaniques du sol, des supports, massifs, ancrages, fixations ainsi que des éléments constitutifs des assemblages et, le cas échéant, de leur couple de serrage est exclue de la mission.

En l'absence de document justificatif/conclusions favorables, il appartient au chef d'établissement de s'assurer que les supports, massifs, ancrages, fixations, éléments constitutifs des assemblages ont été réalisés conformément à la notice d'instructions du fabricant en tenant compte, le cas échéant, des effets dus au vent. Au titre de la réglementation applicable à l'utilisateur de l'équipement, il est de sa responsabilité de réaliser l'examen d'adéquation avant toute mise ou remise en service d'un appareil de levage.

Les photographies sont non contractuelles tout en correspondant au type d'EDT vérifié. Elles servent essentiellement à la localisation des observations et correspondent soit à l'EDT vérifié (sans obligatoirement avoir été prises le jour du contrôle), soit à un EDT type.

Abréviations

CMU	Charge Maximale d'Utilisation	AU	Arrêt d'urgence
NC	Non communiqué	NV	Non vérifié
Obs	Observation	daN	DécaNewton
Ral	Ralentisseur	A	Ampère
FdC	Fin de course	mA	MilliAmpère
BOM	Benne à ordure ménagère	V	Volt
DDR.	Dispositif Différentiel Résiduel	ZC	Zone de Cisaillement
ZFF	Zone de Fin de Fermeture	ZFO	Zone de Fin d'Ouverture

Conditions de la vérification

Appareil mis à disposition clairement identifié pendant le temps nécessaire :	Oui
Carnet de maintenance mis à disposition :	Oui
Rapports des vérifications précédentes mis à disposition :	Oui
Mise à disposition des charges d'essais et/ou d'épreuves :	Oui
Mise à disposition du personnel nécessaire à la conduite de l'appareil :	Oui
Mise à disposition des moyens nécessaires à l'accès aux parties à examiner :	Oui

Modifications apportées sur l'équipement

Aucune modification apportée sur l’appareil.

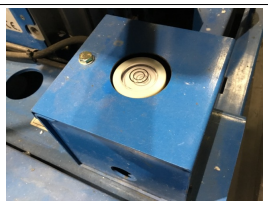
Parties non vérifiées

Vérification exhaustive.

Liste récapitulative des observations



1 **Dispositifs de sécurité - Indicateur/détecteur de dévers**



Remettre en état les dispositifs de sécurité de planéité liés au niveau à bulle

Descriptif

Capacité en daN

CMU en daN : 159

Autres données du constructeur :
Aucune autre donnée ne nous a été communiquée.

Abaque de charge présent sur l'appareil



Descriptif

Hauteur de levage (m) : 8

Description
Nacelle automotrice de type mât.

Equipements de préhension et / ou interchangeables
Nacelle ou panier

Câbles et chaînes Nature	Quantité	Fonction	Pas en mm	ø en mm	Rru en daN
Chaîne à mailles jointives	8	Levage	15,875		

Dispositifs de protection divers
Limiteur de pression
Dispositif de maintien de l'appareil au repos
Arrêt d'urgence
Limiteur de devers

Indicateurs
Niveau à bulle
Indicateur de devers

Eléments constitutifs soumis à la vérification

Installation (à demeure ou aménagement de supports particuliers)

- Obstacles fixes (dispositions prises)
- Lignes électriques aériennes (dispositions prises)
- Délimitation de la zone d'emprise au sol
- Effet du vent hors service

Accès installés à demeure

- Accès au(x) poste(s) de conduite
- Autres accès pour entretien, vérification

Chemin de roulement-Support

- Assise-Scellement-Réaction aux appuis
- Voie de roulement (rails, fixations, niveau)
- Butoirs-Amortisseurs
- Mise à la terre de la voie

Châssis-Supports-Fixations

- Châssis (traverses, longerons, fixation du faux châssis)
- Organes de roulement (pneumatiques, bandages, galets)
- Stabilisateurs
- Blocage de suspension
- Maintien en position route des extensions de stabilisateurs

Charpente

- Mâts-Tourelle-Flèche-Bras-Ciseaux, etc...
- Ancrages-Haubanage
- Lests-Contrepoids
- Guidages-Butées-Amortisseurs

Sources d'énergie

- Dispositif de séparation générale
- Equipements et canalisations
- Protection des pièces nues sous tension
- Enrouleur

Eclairage incorporé à l'appareil

- Eclairage de la zone de travail
- Eclairage de l'accès au(x) poste(s) de conduite

Poste(s) de conduite

- Constitution-Fixations-Plancher
- Protection contre les chutes de hauteur
- Toit de sécurité (poste fixe au sol)
- Protection contre les risques de cisaillement
- Eclairage

Organes de service et de manoeuvre

- Mise en marche-Arrêt normal-Sélecteur
- Sélecteur de postes de conduite (priorité)
- Interdiction d'emploi (appareils mobiles)
- Identification des organes de service
- Retour automatique au point neutre
- Poste de dépannage
- Poste de sauvetage prioritaire
- Autres arrêts accessibles (urgences)
- Avertisseurs sonore, lumineux
- Indicateurs

Suspentes-Tambours-Poulies-Dispositifs de préhension

- Supentes (câbles ou chaînes)
- Attaches
- Tambours-Poulies-Noix-Pignons

Mécanismes

- Groupes moto-réducteurs
- Organes de transmission-Accoupllements
- Vérins et canalisations
- Systèmes pignon-crémaillère
- Freins des mouvements concourant au levage
- Limitation de la vitesse (absence d'emballement)
- Freins du mouvement d'orientation
- Freins du mouvement de translation
- Frein d'immobilisation hors service
- Freins d'immobilisation en translation
- Protection des organes mobiles de transmission

Dispositifs de sécurité

- Limiteurs de courses des mouvements de levage
- Autres limiteurs de course, hors course
- Limiteur de charge, de capacité
- Parachute ou dispositif équivalent
- Indicateur/détecteur de dévers Obs. n° 1
- Dispositif de maintien à l'horizontale du plancher
- Correcteur automatique de niveau
- Limiteur d'inclinaison
- Chasse objets ou dispositif équivalent
- Détecteur d'obstacle à la descente
- Détecteur de mou de suspente
- Asservissement des stabilisateurs
- Asservissement de la vitesse/hauteur de la plate forme
- Dispositif de blocage des éléments mobiles en position route

Prescriptions diverses

- Affichage capacité-Tableau des charges
- Consignes de sécurité (lisibilité)
- Notice d'instructions (MRS)
- Déclaration de conformité et marquage si appareil CE (MRS)
- Certificat de conformité si appareil d'occasion (MS)

Essais

- Essais

La liste est donnée à titre indicatif et ne peut être retenue comme la liste exhaustive des points de vérification

Essais et / ou épreuves

Condition des essais et / ou épreuves

Circonstances
Vérification périodique

Etat réglementaire de l'appareil lors de sa mise en service dans l'établissement

Essais et / ou épreuves

Dispositifs soumis à essais et / ou épreuves en charge et / ou concourant au travail	Charge de référence	Coeficient d'essais ou d'épreuve	Charge d'essais ou d'épreuve disponible	Durée en min	Portée en m	Résultat
Tous mécanismes	159 daN	1	159 daN	10		Satisfaisant
Limiteur de dévers						Satisfaisant

Constats après essais et / ou épreuves

Mise et maitient à l'arrêt correctement assuré.